



Vivre Plabennec

Un avenir à partager
An dazont da veva asambles

Lettre d'information du groupe d'opposition

n° 3 – octobre 2014

Un bon bilan et des finances saines!

Edito

La Chambre régionale des comptes a procédé à l'examen de la gestion de la commune de Plabennec sur la période couvrant les exercices 2009 à 2013. **Autrement dit, la gestion de l'équipe municipale précédente a fait l'objet d'un audit en bonne et due forme...**

Le rapport rendu par la CRC, peut et doit être considéré comme un véritable « quitus » donné à la municipalité sortante.

Vivre Plabennec tient à remercier le personnel de la commune pour sa rigueur et son professionnalisme, qui ont contribué à cette bonne gestion.

Ce contrôle fait tomber toutes les contre-vérités assénées au cours de la dernière campagne des municipales. **L'endettement est bien maîtrisé, des marges de manœuvre financières subsistent malgré l'engagement de projets importants, et l'augmentation du nombre de fonctionnaires, qualifiée d'« exponentielle » par l'actuelle majorité est démentie par les faits ; les dépenses liées au personnel titulaire n'ayant augmenté que de 5.00 % en 4 ans...**

En d'autres termes ce rapport ne fait que confirmer ce que déclarait la liste soutenue par Vivre Plabennec ...

Ce document est désormais disponible en mairie. Nous vous invitons à le consulter, et à **interroger Madame la maire et son équipe sur la réelle situation financière de Plabennec.**

Leurs mensonges et leurs grossières approximations étant à présent démontrés par les faits, nous allons pouvoir exercer sereinement notre devoir d'opposant et veiller à ce que Plabennec ne sombre pas dans les abîmes du conservatisme et du déclassement.

La Chambre régionale des comptes

Elle peut être définie comme une vigie des finances publiques. Elle est la garante de la gestion efficace et du bon emploi des fonds publics.



Ce que dit la Chambre dans son rapport, extraits :

- *fin 2013, « la situation financière de la commune était satisfaisante »*
- *« La commune dispose de bases fiscales dynamiques »*
- *« les charges sont relativement maîtrisées, sa capacité d'autofinancement brute, importante, lui permet de soutenir sans difficulté un encours de dette »*
- *« la capacité d'autofinancement brute (...) se situait encore, fin 2013 à un niveau très élevé ».*
- *« même en tenant compte de l'emprunt mobilisé en 2012, la capacité de désendettement reste très favorable ».*
- *« la gestion du personnel est globalement satisfaisante ».*
- *« le prix de l'eau, TTC, hors assainissement, se situait en 2012 à 1.53 € (...) soit un prix très inférieur à celui constaté en 2010 par l'ONEMA et qui s'établissait, (dans notre pays) à 1.95€ »...*

Quelques chiffres

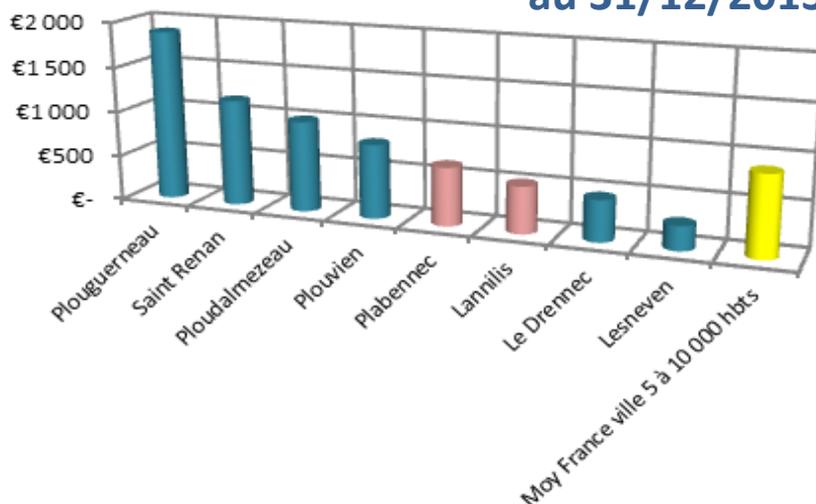
La dette à Plabennec

Fin 2013, la dette de la commune ne représentait que l'équivalent de **7 mois et 24 jours** de ses produits d'exploitation.

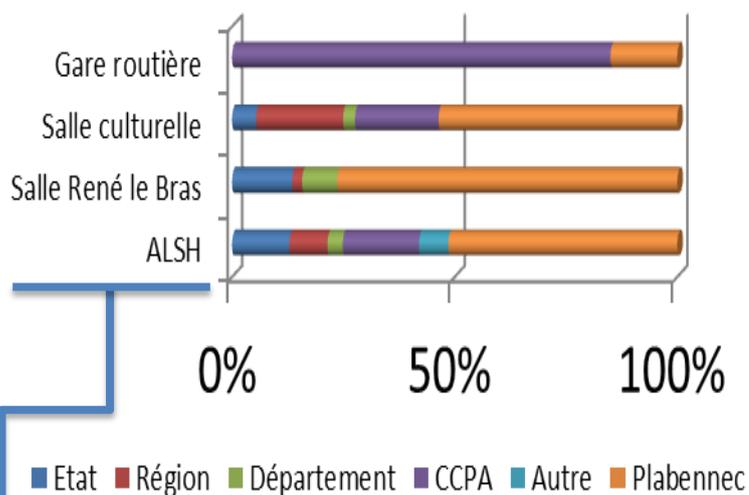
La dette était égale à seulement **2,42 années (*)** de la capacité d'autofinancement de la commune.

**moins de 2 ans et 6 mois suffisent pour rembourser la dette sans impôt supplémentaire.*

La dette par habitant chez nos voisins au 31/12/2013



Participation des partenaires de la commune



3 600 000 €
de participations
cumulées pour ces
quatre **projets** dont
le montant est de près
de 12 millions €

Des investissements pour la population et le rayonnement de Plabennec

Au cours de ses 6 années de mandat, la municipalité précédente a procédé à **un vaste programme d'aménagement de la commune**. Les projets d'aménagements urbains tels que la rénovation de la Place du Champ de Foire, la création d'une salle culturelle en cœur de ville, l'intégration et l'ouverture d'un collège, la participation au Pôle d'Echange Multimodal, ont ainsi **marqué la volonté et l'ambition de la ville pour sa population**.

Les infrastructures -notamment sportives- sont venues compléter un patrimoine communal déjà riche, avec la rénovation des ateliers techniques, la réalisation d'une maison du vélo, d'un nouvel équipement sportif d'envergure et d'un centre de loisirs. Un éco-quartier est venu apporter son lot de nouveaux usagers, qui, à n'en pas douter, ont fait le choix de s'installer à Plabennec pour la qualité de son cadre de vie.

Pour mener à bien ces opérations, et à l'appui d'un Agenda 21 labellisé par l'État, **l'équipe municipale précédente a su rechercher d'importantes subventions auprès de ses partenaires** : l'État, la Région, le Conseil général, ou encore la CCPA.

